

Assemblée générale ordinaire du samedi 18 juin 2022

• Rapport moral du Président

Dans mon précédent rapport j'écrivais que l'année 2020 resterait pour la plupart d'entre nous, comme pour la Société des Amis du Muséum, l'une des années les plus étranges. Vous en connaissez bien tous les raisons. Cette année encore les circonstances pourraient inciter à garder cette impression, mais je préfère une vision plus optimiste.

Au cours de la période récente notre Société a continué son soutien au Muséum autant qu'elle l'a pu, avec des moyens plus limités. La raison en est que d'une part les montants du « pass », vendus par notre Société ont été perçus intégralement par le Muséum et que d'autre part le nombre d'adhésions a globalement diminué. Mais ce nombre ne s'est pas effondré malgré les circonstances très difficiles : d'environ 4300 adhérents en 2019, nous sommes passés à 1283 au 30 avril 2022. Je remarque que lors de l'assemblée générale de mars 1986, le professeur Maurice Fontaine, alors président de notre société, signalait une légère augmentation du nombre d'adhérents qui atteignait alors 517 et fixait l'objectif d'atteindre les 1000 dans les années suivantes !

Malgré les difficultés, nous avons pu continuer l'essentiel de nos activités grâce au soutien de tous les adhérents fidèles qui nous permettent d'exister et que je remercie vivement. Et bien sûr, grâce aux efforts et à l'efficacité de plusieurs administrateurs qu'au nom de la Société et en mon nom propre, je remercie très chaleureusement :

- Le solide investissement de Peter Reinhard a permis à nos conférences du samedi, sur des thèmes d'intérêt naturaliste et d'actualité de reprendre sur un rythme quasi-normal. Elles se déroulent en présentiel et en distanciel, compte-tenu des jauges des salles qui nous accueillent. Le calendrier 2022 est pratiquement complet et les conférences ont toujours un grand succès.
- Notre Bulletin de la Société des Amis du Muséum a été publié avec un rythme presque normal depuis 2020 et il m'est agréable de remercier les administrateurs à qui nous le devons, en particulier Michelle Lenoir et Laurent Decuyppère, ainsi qu'Yves Cauzinille qui y a aussi largement contribué. Mais aujourd'hui, nous sommes à la recherche d'au moins deux volontaires pour reconstruire un comité éditorial qui puisse fonctionner normalement à l'avenir, avec un rythme de parution trimestriel.
- Au Muséum, les cours de dessin pour les jeunes, financés par la SAMnhn et avec l'aide de Laurent Decuyppère pour son organisation, continuent avec succès et talent. Une exposition pourrait être envisagée.
- Le prix Roger Heim a été attribué en 2021 à Laurène Mérillet pour ses travaux réalisés dans le cadre de son doctorat en Ecologie marine et Sciences de la pêche, soutenu en novembre 2020 et préparé au Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO), UMR 7204 CNRS/MNHN. Ses recherches ont pour objet les impacts du réchauffement climatique et de la pêche intensive telle qu'elle est actuellement pratiquée, sur l'évolution des différentes espèces de vertébrés et d'invertébrés marins vivant dans les écosystèmes côtiers en mer Celtique. Depuis, elle réalise un post-doctorat dans le prestigieux Institut de Recherche Marine de Bergen, en Norvège, avec comme thème l'impact du changement climatique sur les écosystèmes des fiords arctiques (projet FACE-IT). Son travail fortement apprécié des membres du jury fera l'objet d'un article détaillé dans le prochain numéro de notre Bulletin (N° 287).
- Les visites et voyages qui sont organisés régulièrement par Ghaliya Nabi ont toujours un très grand succès.
- Christine Sobesky (trésorière) et Fabrice Bouvier (gestionnaire du patrimoine) nous sont très précieux par leur rigueur et leurs compétences.

Bref, je voudrais ici adresser un grand merci à tous ceux qui ont contribué par leur présence, leurs apports et leurs connaissances au bon déroulement de ces activités vitales pour notre Société et qui ont toutes été très appréciées des membres de notre Société.

Cependant nos participations aux fêtes de la Nature et de la Science, qui contribuaient également au rayonnement de notre Société comme à celle du Muséum, n'ont pu avoir lieu ces deux dernières années, pas seulement à cause des perturbations dues au Covid, mais encore par le manque d'organisateurs volontaires. Aussi, pour les animer, nous accueillerons avec plaisir les personnes motivées par les différentes facettes de la diversité naturelle et de l'histoire naturelle. Nous les invitons à nous rejoindre pour contribuer à l'organisation de ces fêtes. Elles ont lieu deux fois par an, pendant deux jours sur le site du Jardin des Plantes. L'intérêt manifesté par les visiteurs, jeunes et moins jeunes, est une motivation forte pour nous inciter à redéployer notre participation.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Suivi du patrimoine de la SANMHN
- Rapport du commissaire aux comptes
- Election des candidats au Conseil d'administration
- Aides accordées par la SAMNHN en 2021
- Questions diverses

Notre secrétaire général, Yves Cauzinille, a dû cesser ses fonctions et nous le remercions vivement de son apport au cours de ces six dernières années. Depuis quelque temps nous lui cherchons un successeur pour une mission tout à fait essentielle au bon fonctionnement de notre Société. Nous venons de recevoir avec un grand intérêt la candidature de M. Stéphane Boudy, membre de notre Société. Il présentera sa candidature lors de notre assemblée générale du 18 juin et pourra alors répondre à vos questions. Un bref résumé de ses intérêts et activités est donné dans l'encart suivant.

Enfin, nous lançons un appel à candidatures parmi nos adhérents pour des postes d'administrateurs décidés à s'investir dans des tâches essentielles au bon fonctionnement de la SAMnhn, tout particulièrement pour le comité de rédaction du Bulletin et la participation à des opérations vers le public du Muséum, telles les fêtes de la Nature et de la Science.

Des compléments d'informations vous seront données en contactant notre secrétariat qui vous orientera (<steamnhn@mnhn.fr>).

Bernard Bodo

• Rapport financier

Mesdames, Messieurs,

Les cotisations, 74 792 €, sont en baisse de 32%, après la mise en place du *Pass Muséum*.

Les charges d'exploitation, 112 638 €, sont en baisse. Cette diminution des charges concerne presque tous les postes mais principalement le montant des aides allouées au Muséum pour un montant de 5 207 € contre 116 793 € en 2020. Le prix Roger Heim attribué cette année à une lauréate est resté inchangé à 3 000 €.

Le coût du bulletin trimestriel, 10 473 €, a baissé de 16%, nous n'avons édité que deux bulletins en 2021 au lieu de quatre habituellement et le nombre de pages éditées sur l'année est légèrement en baisse.

Le résultat financier est un bénéfice de 22 426 €, les dividendes 11 942 €, sont en hausse malgré les cessions d'actions de ces trois dernières années ; une reprise de provision, d'un montant de 16 461 €, a été constatée au 31 décembre 2021 sur le portefeuille d'actions.

Les dons effectués par les adhérents se sont élevés à 4 212 €, une progression sensible alors même que le nombre d'adhérents a fortement décliné ces deux dernières années. Par ailleurs nous avons reçu un legs provenant du Canada pour 5 675 €.

Le résultat net d'exploitation 2021 présente un résultat bénéficiaire de 18 894 €.

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
1) Exploitation courante	98 484	102 016	-3 532
Cotisations, participation voyages, divers/Coût gestion	88 597	93 809	-5 212
Dons/Aide au Muséum et chercheurs, prix R. Heim	9 887	8 207	1 680
2) Gestion du portefeuille	33 048	10 622	22 426
Produits financiers/frais financiers et impôts	33 048	10 622	22 426
Total €	131 532	112 638	18 894

Nous vous proposons d'imputer le résultat bénéficiaire de 18 893,64 € comme suit :

Selon l'article 12 des statuts le dixième du revenu net des biens de l'association annuellement capitalisé soit 2 243 € ; ce montant augmentera le compte « réserve imputé à des biens renouvelables », ces dernières s'élèveront à 379 310,78 € après répartition du résultat 2021.

Le solde, soit 16 650,64 € aux autres réserves. Ces réserves libres s'élèveront à 124 621,58 € après répartition du résultat 2021.

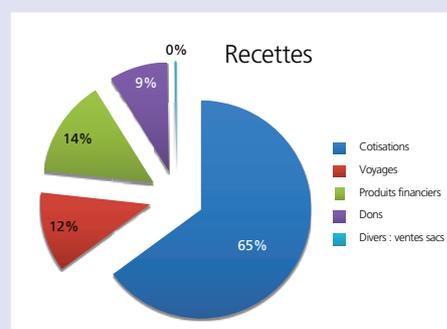
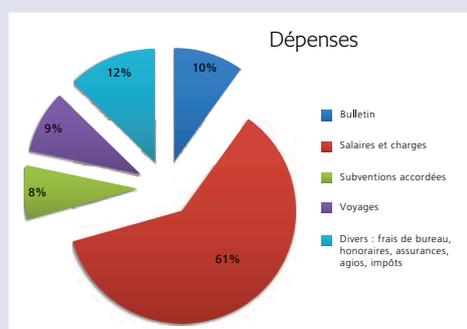
Le projet de budget pour l'année 2022 a été établi sur des bases prudentes :

Un montant de cotisations en très nette baisse.

Des dépenses de fonctionnements inférieures à celles de 2021.

Bien entendu, ces estimations sont faites sous toutes réserves et ne tiennent pas compte d'éventuelles évolutions conjoncturelles.

Christine Sobesky,
Trésorière



COMPTE DE RESULTAT 2020

CHARGES	2020	2021	budget 2022
Coût ac des sacs et étuis vendus	545	314	
Fournit administr, logiciels, frs postaux et tél	6 443	4 973	4 000
Location de salles de conférence	0	1 188	3 000
Frais de conférence	70	0	100
Assurances	686	692	700
Commissaire aux comptes	1 560	1 560	1 560
Avocat pour gestion legs		2405 000	
Publications	12 500	10 473	12 500
Fête de la nature et fête de la science	0	0	400
Frs AG, frs C.A.	225	25	100
Voyages, excursions, organisation sorties	3 057	9 558	1 000
Commission bancaire s/C.B.	390	298	240
Agios, droit de garde, taxe S/transactions fin	1 880	1 951	2 000
Salaires, indemnités, charges	64 752	64 403	64 000
Cotisations FFSN	42	42	42
Amortissement mat. informatique	521	341	52
Moins values et provision S/VMP	42 451	6 582	0
Aides au Muséum et prix R. Heim	119 793	8 207	8 000
Impôts sur les sociétés	1 706	1 791	1 350
Résultat d'exploitation	36 143	18 894	-63 020
TOTAL	292 763	131 531	41 500
PRODUITS	2020	2021	budget 2022
Cotisations	150 534	74 645	30 000
Dons	3 746	4 212	1 000
Legs		5 675	
Ventes sacs et ouvrages sonothèque	1 512	293	500
Voyages	57 678	13 659	1 000
Produits nets de cession VMP	5 246	4 497	
Produits financiers	18 067	12 089	9 000
Produits exceptionnels	2 000	0	0
Reprise dépréciation titres	47 157	16 462	0
TOTAL	285 940	131 532	41 500

PRESENTATION RESUMEE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	€	€
ACTIF	2020	2021
Matériel	7 818	7 818
Amortissements	-7 476	-7 818
Prêt au personnel		8 000
Stock de sacs et étuis	348	34
Organismes sociaux		
Créances diverses		
Valeurs mobilières	742 445	692 953
Provision dépréciation des titres	-37 645	-21 184
Banque, caisse, Livret A	26 868	52 317
TOTAL	732 357	732 120
PASSIF	2019	2020
Dotation initiale et supplémentaire	553 704	553 704
Réserves	232 043	119 350
Provisions retraite	20 994	22 051
Factures à payer et autres dettes	1 560	1 560
Charges fiscales et sociales	1 706	1 791
Produits constatés d'avance	35 044	14 771
Résultat de l'exercice	-112 693	18 894
TOTAL	732 357	732 120

• Suivi du patrimoine de la Société des Amis du Museum national d'Histoire naturelle

1) Patrimoine financier

La SAMNHN dispose d'un patrimoine financier significatif, fruit d'une épargne régulière mais également de plus-values boursières d'un montant élevé. Ces trois dernières années, à la fois en raison des conséquences de la crise sanitaire et d'une évolution tarifaire liée à l'introduction du pass Museum, les dépenses de la Société ont été supérieures à ses recettes. Il s'est donc avéré nécessaire de procéder périodiquement à des cessions d'actions, ce qui à terme se traduira par une baisse des dividendes perçus.

TRESORERIE DE LA SAMNHN (en euros)

	01/01/2021	31/12/2021	Évolution 2021 %	22/04/2022	Évolution % depuis le 1/1/2022
Liquidités	32 917,02	61 174,54	85,84	37 861,97	-38,11
Portefeuille actions françaises	611 816,62	704 948,94	15,22	640 721,81	-9,11
Fonds d'investissement international diversifié	503 647,00	653 419,44	29,74	616 396,09	-5,67
Total avoirs financiers	1 148 380,64	1 419 542,92	23,61	1 294 979,87	-8,77
			Cumul annuel		
Dividendes			20 243,31	Non encore connu	
Cessions dans la période			47 873,09	0,00	

1-1) Principes de gestion

Les règles de gestion sont les suivantes :

- Objectif de rendement à long terme, fondée sur une conservation durable des titres, à l'exclusion d'achats et de cessions à caractère spéculatif.
- Diversification des investissements, vouée à limiter l'incidence de la dévalorisation brutale d'une action liée aux difficultés propres d'une société.
- Actions privilégiées aux dépens des obligations, dans un contexte de taux bas et d'incertitude sur l'évolution des taux.
- Attention portée à la politique « RSE » - responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

Cependant, en dépit du conservatisme de notre gestion, il est important de rappeler que des pertes en capital sont toujours possibles pour des placements en actions, même si au cours dernières décennies les baisses brutales des marchés ont porté en règle générale sur des périodes courtes.

1-2) Année 2021

Notre patrimoine financier a fortement augmenté, en raison de plus-values de 290 k€ sur notre portefeuille.

Ces plus-values ont un caractère exceptionnel, largement dues à un effet rebond avec la fin (anticipée) de la crise sanitaire.

Sans ces dernières, la trésorerie de la SAMNHN aurait diminué d'environ 20 000 €

Les dividendes ont contribué à notre résultat à hauteur de 20 000 €

1-3) Perspectives 2022

Nous enregistrons au 22 avril 2022 une moins-value latente de 5,7 % sur nos titres de placement depuis le début de l'année, chiffre corrélé à l'évolution générale des marchés qui se sont en partie repris après une baisse d'environ 10 % survenue lors du déclenchement de l'invasion de l'Ukraine.

Dès avant les événements géopolitiques les prévisions des analystes étaient prudentes pour 2022, mais nous faisons face à une situation dont la criticité n'avait pas été anticipée.

Par sa nature, la crise est différente de celles survenues au cours des dernières décennies (crise financière de 2009 et COVID en particulier).

Il est impossible d'anticiper l'évolution des marchés financiers dans les mois à venir.

Outre les graves incertitudes géopolitiques, nul n'est en mesure aujourd'hui d'évaluer l'ampleur et la durée de la poussée inflationniste, l'importance du repositionnement stratégique de l'industrie européenne, l'évolution des échanges commerciaux, les difficultés d'approvisionnement énergétique, l'évolution de la dette publique et du déficit budgétaire des états européens, en particulier du fait de l'accroissement des dépenses militaires et des difficultés sociales.

Dans un tel contexte il semble sage de limiter, dans les mois à venir, les cessions aux montants nécessaires à l'équilibre des comptes de la Société, sauf bien entendu si l'évolution des marchés exigeait des décisions urgentes pour sauvegarder son patrimoine.

Toute dépense à caractère exceptionnel devra donc être considérée avec la plus grande prudence.

2) Patrimoine immobilier

La SAMNHN se trouve aujourd'hui bénéficiaire du legs d'une personne décédée en 2020.

La quasi-totalité du patrimoine ainsi transmis réside dans un immeuble situé en région parisienne, d'une valeur estimée à 350 k€

Ce dernier fait l'objet d'une occupation illégale. La succession est en cours de règlement, mais la Société ne pourra disposer du bien qu'au terme d'une procédure judiciaire aujourd'hui entamée.

Fabrice Bouvier,
Gestionnaire du patrimoine

• Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes.

• Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

• Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport et, notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

• Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

• Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

• Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

• Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

La Garenne-Colombes,
le 17 février 2022

Le Commissaire aux Comptes

Hervé BOUYON,

Commissaire aux Comptes,

Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

• Candidatures au Conseil d'administration

– Candidats au renouvellement de leur mandat d'administrateur :
Philippe Bureau, Laurent Decuypère, Anne-Marie Félix-Cattez.

– **M. Stéphane Boudy, membre de la SAMNHN, présente sa candidature aux fonctions de Secrétaire général**

Né à Périgueux en 1971 et résidant aujourd'hui à Vincennes, je suis philosophe de formation, titulaire d'une Maîtrise de Philosophie dirigée par Bernard Bourgeois (1993) de l'Université de Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ainsi que d'un Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (DAEFLE, public non francophone) (2008) de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3. Puis j'ai enseigné douze ans en tant que Maître auxiliaire en région Nouvelle Aquitaine.

Gérant de société immobilière depuis 2008 (SCI SAMA créée en 2011), chef d'entreprise en quelque sorte, mon activité concerne : achat de biens, rénovation, vente, location...

Mais comme Daniel Defoe qui était directeur d'une usine de tuiles..., je suis aussi auteur de romans, documentaires, fictions, et conseil artistique théâtre... Mon dernier livre paru aux Éditions Lajouanie est Jackpot! (<https://www.mollat.com/videos/stephane-boudy-jackpot#>). Écrivain épris de patrimoine, je suis auteur de récits sur le train mythique *Le Transsibérien* (Prix du Salon du livre d'Aumale 2018), *La bataille de Dien Bien Phu* (Sélection du Souvenir français) ou *Les immeubles parisiens en pierre de taille* (Editions Lajouanie). Ouvert sur le patrimoine en général, je suis fasciné par les animaux, les plantes, les pierres, l'Homme et toute chose de la nature au titre de mes études mais aussi de mes voyages. Autant par la mer de Florès, le musée des orchidées de Kuala Lumpur que par les mines de saphirs proches de Chanthaburi. J'ai vécu quatre années en Asie du Sud-est.

Militant associatif depuis l'adolescence j'occupe des responsabilités dans trois associations différentes. En particulier, je suis actuellement président de l'association *Protection des Océans* qui délivre un Label éponyme aux communes françaises qui s'engagent contre la pollution, pour la protection des Océans.

• Aides accordées par la Société des Amis du Muséum national d'Histoire naturelle et du Jardin des plantes en 2021 (en euros)

Demandeur	Objet de l'aide	Montant	Date de règlement
MNHN	Cours de dessin pour adolescents	3 207	04/10/2021
MNHN	Publication de la monographie des fouilles de l'abri Pataud	2000	24/12/2021
Laurène MERILLET	Prix Roger HEIM	3 000	10/12/2021
TOTAL DES AIDES 2021		8 207	

POUVOIR (1)

Assemblée générale de la Société des Amis du Muséum national d'histoire naturelle
et du Jardin des plantes du 18 juin 2022, à 14 h 30, amphithéâtre d'entomologie

Pouvoir (2) à remettre au mandataire de votre choix ou à adresser au secrétariat de la Société
57 rue Cuvier, 75231 PARIS Cedex 05 - Courriel : steamnhn@mnhn.fr

Je soussigné, NOM..... Prénom.....

Adresse

donne pouvoir à : NOM Prénom

pour me représenter à l'assemblée générale du 18 juin 2022.

Date et signature (3)

(1) Ce pouvoir peut être recopié ou photocopié.

(2) Les pouvoirs non attribués à un mandataire seront répartis équitablement entre les membres présents.

(3) La mention « bon pour pouvoir » doit impérativement précéder la signature sous peine d'invalidation du vote.